## Championnats Suisses Juniors et Seniors B patinage artistique 2007 dames et messieurs

## 5 - 7 janvier 2007, La Chaux-de-Fonds

## **PUBLICATION**

**RESPONSABLE** Union Suisse de Patinage

Commission Figure

ORGANISATEUR Club des Patineurs La Chaux-de-Fonds

LIEU Patinoire des Mélèzes, La Chaux-de-Fonds

MUSIQUE CD's, Mini Disks et cassettes

Les championnats se dérouleront conformément aux règlements ISU 2006 de l'artistique et aux règlements USP 2006.

Le championnat sera jugé d'après le "ISU Judging System".

Les champions suisses Juniors 2006 peuvent défendre leur titre.

## **CONCOURS**

**DAMES** Programme court: Voir règlement ISU 2006 et circulaire USP no 7 du

28.6.2006 ainsi que les conditions techniques y relatifs

Libre: 3.30 minutes +/- 10 secondes

MESSIEURS Programme court: Voir règlement ISU 2006 et circulaire USP no 7 du

28.6.2006 ainsi que les conditions techniques y relatifs

**Libre:** 4 minutes +/- 10 secondes

**DOPING** Les contrôles anti-dopage seront effectués selon les statuts USP, chapitre XIV, par.

43, les "Regulations" ISU et les directives de l'association Olympique Suisse.

La déclaration de soumission est à envoyer avec l'inscription au secrétariat de l'USP.

**PROGRAM CONTENT** 

**SHEET** 

Les formulaires "Program Content" sont à envoyer au secrétariat de l'USP jusqu'au

1<sup>er</sup> novembre 2006 le plus tard.

LICENCES Lors du tirage au sort, chaque participant est tenu de se présenter au juge-arbitre

avec sa carte de licence renouvelée.

Les étrangers sont admis à ces championnats selon le règlement USP 1.3.2.1.

**INSCRIPTIONS** Seules les inscriptions sur le formulaire original de l'USP seront valables. **Prière de** 

joindre 1 photo passeport noir/blanc (les étrangers sont priés de joindre

une copie de la dispense de la Fédération concernée) et envoyer à:

Union Suisse de Patinage, Haus des Sportes

Case postale 606, 3000 Bern 22

DÉLAI D'INSCRIPTION 30 septembre 2006

PAS D'INSCRIPTIONS TARDIVES - LES INSCRIPTIONS AVEC TIMBRE POSTAL APRÈS LA DATE D'INSCRIPTION NE SERONT PAS PRISES EN CON-

SIDÉRATION.

FINANCE D'INSCRIPTION CHF 250.-- / participant

à payer jusqu'au 1er novembre 2006 au compte CCP 84-5561-2 de l'USP.

AUCUNE FINANCE D'INSCRIPTION NE SERA REMBOURSÉE.

**RESPONSABILITÉ** L'USP et le club organisateur ne portent aucune responsabilité vis-à-vis des concur-

rents et des fonctionnaires de la compétition.

LOGEMENT ET ENTRETIEN

Les frais de logement et d'entretien sont à la charge des participants ou de leurs

clubs.

**RENSEIGNEMENTS** Club des Patineurs La Chaux-de-Fonds

Mosieur Jean-Michel Dubois, Rue de la Paix 29, 2300 La Chaux-de-Fonds

Tel. 032 / 913 10 41

E-mail: jeanmidu@bluewin.ch

Les détails concernant le programme et les hôtels seront envoyés aux participants

par le club organisateur.

UNION SUISSE DE PATINAGE

Commission Figure